



Strasbourg , le jeudi 02 juin 2016

DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD du 02 juin 2016

Madame le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Cette réunion se tient dans un contexte particulier. En effet, le Sgen-CFDT, relève avec satisfaction la prise en compte de l'une de ses revendications par Madame le Ministre, celle de l'alignement de l'ISAE pour les enseignants du premier degré sur l'ISOE de ceux du second degré. Le Sgen-Cfdt se félicite également de l'augmentation du taux d'accès à la hors classe pour les professeurs des écoles ainsi que du projet de revalorisation des carrières de tous les enseignants dont la mise en œuvre vient d'être annoncée, des mesures enfin à la hauteur des espérances des personnels.

Malgré ces avancées pécuniaires il reste cependant des difficultés matérielles, des conditions d'exercice de la profession qui sont ressenties par les collègues comme se délabrant, se détériorant. La tenue d'un CTSD est l'un des moments où l'on peut et l'on doit pouvoir, par des mesures de carte scolaire, prendre en compte cette réalité du terrain. D'après les documents préparatoires fournis et le solde des postes disponibles à l'issue du CTSD de février dernier il devrait rester environ une quinzaine de postes à redéployer. Nous ne doutons pas que lors de nos travaux de ce jour, cette réserve sera utilisée au mieux pour répondre aux besoins des élèves et aux attentes des collègues. Nous vous ferons part de demandes qui nous paraissent légitimes, car justifiées par des situations particulières.

Par ailleurs dans votre document vous annoncez plusieurs fusions d'écoles sans préciser les conséquences en termes d'effectif et/ou de poste. Qu'en est-il école par école ?

Au-delà des chiffres, rappelons ici que la pure donnée comptable ne traduit pas forcément les difficultés et le travail qu'impose la prise en charge d'élèves à profil particulier qui sont inclus dans les classes ordinaires (non spécialisées) et que cela représente souvent une charge de travail supplémentaire pour des collègues chargés de la direction. Le Sgen-CFDT veillera à ce que les conditions de travail ne génèrent pas de mal être ni de stress.

Pour conclure, rappelons aussi que le Sgen-CFDT est attaché à ce que nos travaux soient efficaces et, pour ce faire, que les documents soient examinés dans un ordre précis, comme nous avons procédé lors des précédents CTSD.

Nous vous prions de croire, Madame le Directeur Académique, à notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.